



DEVIS

« Formation à la construction paille selon les règles professionnelles CP2012 »

ORGANISME DE FORMATION

SCIC ECLIS
20, rue de la Violette
22100 QUEVERT

Enregistrée sous le numéro : 53220833622
Déclaration d'activité effectuée auprès de la préfecture de la Région Bretagne
N° SIRET : 51795886400020

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances des règles de l'art en construction ossature bois/paille décrites dans les règles professionnelles CP2012.
- Pouvoir accéder à la certification du Réseau Français de la Construction Paille.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est composée de 7 unités et d'une unité transversale :

L'unité 1 : regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir concernant l'historique de la construction paille, l'organisation du chantier et les caractéristiques des bottes de paille.

L'unité 2 : regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir pour la préparation et la découpe des bottes, les conditions préalables à l'exécution des parois en paille.

L'unité 3 : regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir sur les différentes structures bois et la fabrication de l'ossature bois.

L'unité 4 : regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir sur la mise en œuvre des baies et équipements.

L'unité 5 : regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir sur la mise en œuvre des enduits, parements et bardages.

L'unité 6 : permet de concevoir un argumentaire sur la construction paille, d'identifier et de traiter les désordres.

L'unité 7 : permet d'identifier et de réparer les désordres

L'unité transversale : Notions de physique du bâtiment.

Validation : Test écrit

DATES, DURÉE et LIEU DE LA FORMATION

Dates : Du 07 au 11 mars 2022, 35 heures soit 5 jours complets

Lieu : SCIC ECLIS – 20, rue de la violette – 22100 QUEVERT



PUBLICS VISÉS

Cette formation s'adresse aux **professionnel.le.s du bâtiment, personnes en reconversion ou demandeur.euse.s d'emploi** relevant du bâtiment ou des travaux publics qui souhaitent pratiquer la construction **paille sur ossature bois et remplissage** d'isolant en paille.

CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION

- 1) Des connaissances minimales en construction sont requises afin de prétendre à l'entrée en formation.
- 2) Un questionnaire est communiqué au moment de la demande de formation sur les techniques déjà connues et pratiquées.
- 3) La lecture des règles professionnelles de la construction paille est un prérequis nécessaire à cette formation.

TYPE DE VALIDATION DE LA FORMATION

Une évaluation est réalisée en fin de formation et une attestation de réussite est remise au à la stagiaire. Accession à la certification du Réseau Français de la Construction Paille

EFFECTIF DE LA FORMATION

- 6 stagiaires minimum par session.
- 12 stagiaires maximum par session.

L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Cette formation est obligatoirement encadrée par un binôme de formateur.rice.s complémentaires (un.e concepteur.rice et un.e artisan.e) certifié.e.s "Pro-Paille" par le RFCP.

L'équipe pédagogique est composée de, Olivier LEROUX (ancien co-gérant/constructeur paille chez KOLOTEC) et

LES FORMES PÉDAGOGIQUES

Les unités sont dispensées sous différentes formes pédagogiques :

- Des interventions théoriques en salle (19,5h)
- Des apprentissages sur plateau technique (13h)
- Test écrit / Validation et correction (2,5h)

COÛT TOTAL DE LA FORMATION

La demande de financement porte sur :

Coût Horaire : 36€72 TTC

Le coût de la formation pour 5 jours, soit 35h : 35h X 36€72 TTC = 1285€ TTC

Hébergement et restauration non compris

(La SCIC ECLIS n'est pas assujettie à la TVA)